



# Interventions amiante en sous-section 4

## Encadrement technique

### Formation recyclage



#### Durée

7.00 Heures  
1 Jour

#### Référence

STD-SENAM72



#### Pré Requis

- Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.



#### Public Concerné

Employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques

#### Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants techniques à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.
- Renouveler son attestation de compétence d'encadrement technique d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

#### Contenu

##### REX et partage de bonnes pratiques

- Attentes des stagiaires et retours d'expérience des stagiaires sur les situations rencontrées depuis la dernière formation
- Identification commune des points sensibles à traiter

##### Rappels théoriques et pratiques suivants les points sensibles identifiés avec les stagiaires

##### Présentation des évolutions réglementaires, des meilleurs pratiques et des évolutions techniques en vigueur depuis 3 ans

#### Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



### Moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

### Modalités d'évaluation

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques

## Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation à la " Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels d'encadrement technique en sous-section 4" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6418.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » :  
<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>

